

GROUPE DE TRAVAIL

Tunis / TUNISIE

du 5 au 7 décembre 2016

La fiscalité des industries extractives

LES INTERVENANTS

Soungalo KONE

**Administrateur des services financiers,
Directeur des Vérifications fiscales nationales - Côte d'Ivoire**



Depuis novembre 2008, Soungalo KONE est Sous-directeur en charge des entreprises du secteur extractif (pétrole et mines), mais également Coordonnateur des activités du Comité de suivi des enlèvements de pétrole brut, structure interministérielle créée en 2010 et présidée par le Directeur général des Impôts.

Anciennement vérificateur polyvalent, M. KONE a été Chef de brigade nationale de vérification à la Direction des Enquêtes et Vérifications Fiscales (DEVF), en Charge des secteurs mines, pétrole et énergie (15 ans d'expérience).

Il a participé à plusieurs formations à l'Institut Français du Pétrole (IFP) à Paris : Management financier - Analyse économique de l'exploration production - Audit dans l'amont pétrolier (2013-2015).

Il a également participé au Séminaire régional organisé par AFRITAC de l'Ouest sur « le contrôle des opérations internationales des entreprise minières en 2015 au Bénin et au Séminaire des Directeurs du CREDAF à Bruxelles, en Belgique, sur « la fiscalité des industries extractives » en 2013.

Il est titulaire d'une Maîtrise de Droit public à l'Université d'ABIDJAN et du Diplôme du Cycle Supérieur de l'ENA (Ecole Nationale d'Administration), option Impôts.

Alain CHARLET

Expert en politique fiscale et rédaction légale, enseignant à l'École nationale supérieure des Mines de Paris



Alain CHARLET travaille comme expert indépendant pour le Fonds Monétaire International (FMI), pour le Département des Finances Publiques (FAD) et le Département Légal (LEG), comme consultant pour l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), la Commission Européenne et pour le Bureau de Recherches Géologiques et Minières français (BRGM). Il intervient, à ce titre, en Afrique du Nord (Tunisie), de l'Ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Sénégal), du Centre (Burundi, République Démocratique du Congo), de l'Est (Comores), dans les Caraïbes (Haïti) et en Polynésie, en politique fiscale et rédaction légale en matière de fiscalité minière, fiscalité internationale et TVA. Il est également intervenu, de manière ponctuelle, pour la Facilité Africaine de Soutien Juridique (ALSF / « African Legal Support Facility ») (une organisation abritée par la Banque Africaine de Développement), l'Institut Euro-

Africain de Droit Economique (INEADEC), présidé par Michel Rocard, ainsi que pour Finances Québec.

Il est également membre du Groupe Technique Consultatif de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) sur les impôts sur la consommation et membre du BIAC (« *Business and Industry Advisory Committee to the OECD* »).

Par ailleurs, il travaille sur des projets de recherche en matière de politique fiscale avec l'Université de Sherbrooke (Canada) et enseigne à l'École des Mines de Paris (Mines ParisTech) dans le Centre d'Etudes Supérieures en Administration Minière (CESAM), à l'Université catholique de Lyon dans le « *Master of International Business Law* », à l'Université d'Auvergne dans le Master 2 de Finances publiques dans les pays en développement et en transition et à Sciences Po Paris dans le « *Master of Public Affairs* ». Auparavant, il a travaillé, d'avril 2008 à octobre 2010, à l'OCDE dans l'Unité des impôts sur la consommation et, de 2002 à 2008, comme avocat d'affaires chez Landwell & Associés, le cabinet d'avocats correspondant de PwC, et Arthur Andersen.

Il a publié de nombreux articles en anglais et en français dans diverses revues de fiscalité, en particulier en matière de TVA (the International VAT Monitor, the World Journal of VAT/GST Law...). Il a notamment rédigé le chapitre 9 « *The VAT and customs Treatment of the Mining Industry in Sub-Saharan Africa* » du livre *eTax Design Issues Worldwide* », publié en mai 2015 aux éditions Kluwer (Series on international Taxation No.51).

Il a également animé de nombreux séminaires et conférences, que ce soit sous l'égide de l'OCDE, de l'International Fiscal Association (IFA) ou en tant qu'expert indépendant.

Il a étudié le droit au Canada (McGill University), en France (Université Jean-Moulin Lyon III – DJCE/DESS de droit des affaires et fiscalité, DEA de finances publiques et fiscalité) et aux Etats-Unis (Georgetown University Law Center – LL.M. in taxation).